

CAPA Services en milieu Rural

Formation en apprentissage de l'Enseignement Agricole

Objectifs :

Préparer un diplôme de niveau V (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole) en exerçant une activité professionnelle dans des structures liées aux services aux personnes et/ou à l'accueil et la vente en milieu rural dans le cadre de l'apprentissage.

Enseignement :

Modules d'enseignement général :

- Expression française et communication
- Traitement des données mathématiques
- Education physique et sportive, santé et sécurité
- Monde actuel

Modules d'enseignement professionnel :

- Entreprise et vie professionnelle
- Bases scientifiques des techniques professionnelles
- Techniques et pratiques professionnelles
- Module d'approfondissement professionnel

Module optionnel :

- langue vivante (anglais)

Alternance :

1 semaine par mois en cours :

- 12 semaines de cours pour la 1^{ère} année
- 12 semaines de cours pour la 2^{ème} année

Le reste du temps en entreprise avec 5 semaines de congés payés



Maison Familiale Rurale

Du Pont du Gard

14 Les Codes Bas

30210 Castillon du Gard

Tel. 04 66 37 09 32

Fax : 04 66 37 21 40

Mail : mfr.castillon@mfr.asso.fr

Secteurs d'activités CAPA

Services aux personnes :

- Maison de cure, de retraite
- Crèche, halte garderie
- Ecole maternelle
- Centre de loisirs
- Centre de vacances
- Cantine scolaire
- Restaurant d'entreprise

Structures liées à l'accueil ou à la vente :

- Petits magasins de proximité
- Vente directe à la ferme
- Marchés locaux
- Petite hôtellerie
- Chambres/tables d'hôtes, gîtes
- Villages de vacances

Compétences attendues

- Esprit d'équipe, respect de la personne et implication professionnelle
- Communication
- Organisation générale de l'activité
- Participation aux activités de la vie professionnelle, sociale et citoyenne

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le contrat d'apprentissage s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans. L'apprenti reçoit une formation en CFA et en entreprise selon un calendrier établi. L'apprenti est à la disposition de l'entreprise pendant tous les congés scolaires. Durant ses deux années de formation il est salarié d'une entreprise.

- Après un entretien individuel avec le jeune et sa famille (à partir de février et sur rendez-vous)

- Avoir signé un contrat avec un employeur
Possibilité d'obtenir les bourses nationales et départementales. L'établissement est desservi par les transports scolaires du Gard ainsi que par les lignes régulières.